

Annexe 1 : Liste des principales plantes toxiques reportée chez les marsupiaux australiens et présentes en France métropolitaine (spontanées ou subsponnées*) (10, 11)

- *Rhododendron spp.*
- *Oxalis spp.*
- *Taxus baccata*, l'If commun.
- *Lantana camara*, Lantanier camara.
- *Duranta erecta*, Vanillier de Cayenne.
- *Camellia spp.* Les camélias.
- *Jacobaea vulgaris*, Sénéçon de Jacob.
- *Phalaris spp.*, les alpistes.
- *Heliotropium europaeum*, l'Héliotrope d'Europe.

On peut compléter cette liste aux plantes toxiques chez les ruminants : (6, 12)

- *Quercus spp.*, Chênes (pédonculé, sessile...).
- *Tuja occidentalis*, Thuya.
- *Cupressus spp.*, Cyprès.
- *Colchicum autumnale*, Colchique.
- *Galega officinalis*, Galéga.
- *Conium maculatum*, Grande ciguë.
- *Pteridium aquilinum*, Fougère aigle.
- *Equisetum spp.*, Prêle.
- *Mercurialis annua*, Mercuriale annuelle.
- *Nerium spp.*, *Prunus laurocerasus*, Laurier rose, Laurier cerise

Cette liste est non-exhaustive, pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires (CNITV).

* Spontanées : Taxons indigènes ou introduits pouvant se maintenir à l'état sauvage.

Subsponnées : Taxons introduits ne pouvant se maintenir à l'état sauvage sans intervention humaine.